

Championnat U10 des Pyrénées-Orientales

Table des matières

1. Informations générales.....	2
1.1 Définition.....	2
1.2 Dates et lieux des championnats.....	2
1.3 Horaires.....	2
1.4 Droits d'inscription.....	2
1.5 Prix.....	2
2. Participation.....	3
2.1 Conditions de nationalité et de licence.....	3
2.2 Comportement des joueurs.....	3
2.3 Nombre de places qualificatives.....	3
2.4 Repêchage.....	3
3. Déroulement.....	3
3.1 Règles du jeu.....	3
3.2 Cadence.....	3
3.3 Nombre de rondes et appariements.....	4
3.4 Classement et départages.....	4
4. Encadrement.....	4
4.1 Direction du championnat.....	4
4.2 Arbitrage.....	4
5 Accompagnants, public.....	4

1. Informations générales

1.1 Définition

Le tournoi concerne les U10, soit les joueurs nés en 2016 ou 2017.

1.2 Dates et lieux des championnats.

Le tournoi se tiendra le **Samedi 13 Décembre**, salle Bolte 77 rue Jean-Baptiste Lulli 66000 Perpignan

1.3 Horaires.

Les participants sont tenus de se présenter **entre 1h00 et 30mn** avant la fin du pointage prévue à **13h45**. Les joueurs joueront au plus 9 rondes **remise des prix prévue entre 18h00 et 20h00 maximum**.

Le nombre de rondes sera fonction du nombre définitif d'inscrits dans la catégorie selon la grille suivante.

Nbre Joueurs	Nombre de Rondes
1 à 4	Fermé double ronde
5 à 10	Fermé toutes rondes
11 à 45	Suisse 7 rondes
45 à 181 joueurs	Suisse 9 rondes

1.4 Droits d'inscription.

Inscription en ligne <https://www.cdje66.org/inscription-tournoi/> **jusqu'au Jeudi 11 Décembre dernier délai**.

Les scolaires non-licenciés ayant cours de jeu d'échecs dans leur établissement en partenariat avec le CDJE66 ou un club d'échecs affilié ont la **licence A FFE offerte**.

La licence A est obligatoire (possibilité de la prendre sur place au tarif de 20 €).

S'agissant d'un report suite à une annulation, l'inscription est offerte par le CDJE66.

1.5 Prix

Dans chaque catégorie, sont décernés les titres cumulables de Champion et Championne des Pyrénées-Orientales, ainsi que des places qualificatives pour le Championnat d'Occitanie jeunes.

Des Trophées spéciaux (pour les podiums Mixtes et Féminins) ainsi que des Médailles seront décernés à tous les participants, sous réserve de la présence à la remise des prix.

2. Participation

2.1 Conditions de nationalité et de licence.

Le Championnat est ouvert aux joueurs titulaires d'une licence FFE A dans un club d'échecs des Pyrénées-Orientales (possibilité d'avoir la licence octroyée sur place, cf 1.4). Chaque participant doit être français ou bien scolarisé dans un établissement français.

2.2 Comportement des joueurs.

Les participants s'engagent à jouer eux-mêmes leurs parties et à ne bénéficier d'aucune aide extérieure humaine ou informatique.

2.3 Nombre de places qualificatives.

La grille de résultats détermine les qualifiés. Pour être qualifié un joueur doit obtenir un nombre de points dépendant du nombre de rondes à jouer (cf article 1.3), et pour les U10 finir dans les 14 premiers en mixte, et les 8 premières en féminines.

Catégorie	U08	U10	U12	U14	U16
Max Mixtes	11	14	14	15	18
Min Mixtes	2	2	2	4	2
Max Féminines	6	8	9	11	11
Min Féminines	3	2	3	2	2

Nombre de rondes	3	4	5	6	7	8	9
Points Mixtes	2	2,5	3	3,5	4	5	5,5
Points Féminines	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4

Le Championnat d'Occitanie jeunes est prévu du **Mercredi 4 Mars au Dimanche 8 Mars 2026 à Espalion dans l'Aveyron**. Informations sur <https://echecs-occitanie.fr/>.

2.4 Repêchage

Il n'y aura pas de repêchages cette saison pour le Championnat d'Occitanie jeunes. Seuls les qualifiés issus du Championnat Départemental ont droit de s'inscrire dans les catégories qualificatives au Championnat de France (possibilité d'avoir des Open non-qualificatifs organisés, consulter la Ligue).

3. Déroulement

3.1 Règles du jeu.

Les règles du jeu sont celles de la FIDE. L'article A.5 du Livre de l'Arbitre de la FFE concernant les cadences rapides s'applique pour l'intégralité du tournoi.

En application de l'article 11.3.2 des règles du jeu, il est permis aux joueurs d'être en possession d'un appareil électronique dans l'aire de jeu à la condition qu'il soit **éteint et rangé dans un sac**. Dans le cas contraire, le joueur concerné perdra la partie.

3.2 Cadence.

La cadence de jeu sera de 15' + 5''.

3.3 Nombre de rondes et appariements.

Selon le nombre de joueurs inscrits le nombre de ronde et/ou le type de tournoi sera adapté ce qui pourra impacter les horaires (article 1.3).

Les appariements se feront au Système Suisse intégral, ou bien en toutes rondes simple ou aller-retour, à l'aide du logiciel ScharlyChess.

3.4 Classement et départages.

Le classement final sera établi au nombre de points, une victoire valant 1 point, une nulle 1/2 point et une défaite 0 point.

Les ex-aequo seront départagés par : 1-Buchholz tronqué 2-Bucholtz 3-Performance pour les tournois suisses, et 1. Sonneborn-Berger 2.Koya pour les toutes rondes.

4. Encadrement

4.1 Direction du championnat

Le Comité Directeur du CDJE66 désigne le directeur du Championnat qui est chargé de gérer les inscriptions et de publier la liste des qualifiés pour le Championnat d'Occitanie.

4.2 Arbitrage

La liste des arbitres du Championnat sera publiée en annexe du présent règlement.

5 Accompagnants, public

Seuls les joueurs, les arbitres et les officiels dûment autorisés par le CDJE66 sont autorisés à être présent dans l'aire de jeu pendant les parties, sauf autorisation de l'arbitre.

Le directeur du Championnat
Stéphane Laborde AFE1 D04846